

# La lettre de l'ambassade

## Sommaire

1. Le mot de l'ambassadeur.
2. Le Service de coopération et d'action culturelle.
3. Le Lycée français.
4. Institut français du Togo.
5. La Coopération de défense.
6. L'Agence française de développement.
7. Annonces.



## 1 Le mot de l'ambassadeur



Mesdames et Messieurs,

La France et le Togo sont engagés ensemble, avec d'autres pays africains, au Mali, depuis le mois de janvier dernier. Cette opération conjointe illustre la convergence de vues entre Paris et Lomé dans la lutte contre les groupes terroristes qui ont tenté, au début de l'année, de contrôler l'ensemble du territoire malien et qui, s'ils y étaient parvenus, auraient, du même coup, déstabilisé l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. La rapidité du déploiement du contingent togolais, le premier à être arrivé sur place en appui des troupes françaises, prouve également l'excellence de notre coopération bilatérale en matière de défense et de sécurité.

Le Togo prépare activement les prochaines élections législatives, qui devraient être suivies, très rapidement, des premières élections locales. Nous attendons tous de ces scrutins plus de stabilité et de prévisibilité avant tout pour le Togo mais aussi pour nos projets de coopération, pour l'activité de nos entreprises et pour nos compatriotes vivant dans ce pays. La France continue, dans la discrétion, à participer à toutes les réflexions et initiatives visant à faciliter le dialogue et l'apaisement entre les acteurs politiques.

L'aménagement du site "de l'ORSTOM" où sera réinstallé, dans quelques mois, l'Institut français du Togo (IFT) a commencé, comme prévu, en janvier dernier. Nous avons dû, malheureusement, interrompre le chantier en raison de la défaillance de l'entreprise chargée du gros œuvre. Un nouveau marché est en cours de passation. Cet incident nous vaudra de 3 à 5 mois de retard et le nouvel IFT ne sera donc inauguré que début 2014.

Je retiens de cet épisode que, malgré les critères de sélection retenus et le soin pris dans le choix d'un prestataire, nous ne sommes pas à l'abri d'une déconvenue. Dans le cadre du futur projet immobilier du lycée français, les responsables de l'Association des parents d'élèves devront, autant que possible, choisir des entreprises présentant toutes les garanties de professionnalisme et de sérieux.

Vous trouvez dans cette édition de « la Lettre de l'Ambassade » des informations relatives à nos projets dans les différents domaines d'activité du poste.

Nicolas WARNERY  
Ambassadeur de France au Togo

**Appui à l'enseignement supérieur et à la recherche**

Le « Fonds de solidarité prioritaire » (FSP) du Ministère des Affaires étrangères, signé en octobre 2012 pour un montant de 459 millions de francs CFA (700.000 euros), a permis de lancer de premières actions concrètes en 2013. La Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France s'emploie à développer, dans le cadre du FSP, des formations supérieures dans le domaine de l'entrepreneuriat à « Maison de l'entrepreneuriat de Lomé », structure associant l'Université, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo et la Mairie de Lomé.



Cette initiative permettra de lancer prochainement des formations de haut niveau à l'attention des entrepreneurs et des étudiants de niveau Master souhaitant créer leur entreprise ou s'insérer plus rapidement dans le tissu économique. Un audit sur l'enseignement supérieur est par ailleurs en cours de préparation, ainsi que des ateliers sur la gouvernance universitaire et la recherche.

**Campagne de bourses 2013**

Comme en 2012, un appel à candidatures public a été lancé en début d'année pour des bourses de Master et de Doctorat en France, qui a permis de recueillir quelque 300 dossiers complets de jeunes étudiants togolais intéressés. Un jury international est en train de procéder à la sélection finale, qui sera rendue publique au mois de mai.

**Appui à la société civile**

Un nouveau « Fonds social de développement » (FSD), d'une valeur de 263 millions de francs CFA (400.000 euros), a été attribué par le Ministère français des Affaires étrangères au Togo en 2013. Il permettra de financer une vingtaine de projets présentés par des associations issues de la société civile au Togo et en France, sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres lancé durant l'été.

**Réseau des anciens étudiants togolais en France**

La communauté des anciens étudiants togolais en France (boursiers et non-boursiers) est très nombreuse et riche de sa diversité. Pour favoriser son animation et le partage d'informations entre ses membres, un site Internet financé par le SCAC sera prochainement lancé. L'inscription, libre et gratuite, permettra à toutes les personnes intéressées de disposer de nombreuses informations pratiques et d'outils de « réseau social » à la pointe du progrès !

Toute l'actualité du SCAC disponible sur : <http://www.ambafrance-tg.org/-Service-de-cooperation-et-d-action-202->

### Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves (APE).

L'assemblée générale du 18 avril se prononcera sur le projet immobilier que lui proposera le comité de gestion. Elle élira ou réélira, par ailleurs, les membres du comité pour un mandat de 2 ans.



### Opération « Ambassadeurs en herbe ».



A l'occasion de la finale de la zone Afrique centrale du concours « Ambassadeurs en herbe » organisé par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, la résidence de France a accueilli, le 19 mars, les 15 finalistes dont certains avaient fait le déplacement depuis le Cameroun et le Ghana. Trois équipes mixtes composées d'élèves du primaire, du collège et du lycée se sont exprimées sur des problématiques ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Encouragés par les 17 demi-finalistes du tournoi de Lomé de décembre et de quelques parents d'élèves, les différentes équipes ont fait preuve d'un véritable esprit d'analyse et d'une réelle volonté de convaincre leur auditoire. Les joutes oratoires, très animées, se sont tenues dans une atmosphère joviale et bon enfant.

Le public s'est lui aussi montré très investi dans les prestations de leurs camarades.



Après les délibérations du jury, cinq vainqueurs ont été désignés. Ils ont chacun reçu à cette occasion un ticket leur ouvrant les portes de la finale du concours qui se tiendra à Paris du 13 au 16 mai 2013.

A l'issue de cette compétition, les meilleurs orateurs retenus au niveau mondial seront invités à s'exprimer à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Toute l'actualité du Lycée français de Lomé disponible sur <http://lyc-francais-lome.ac-nantes.fr/>

L'Institut Français du Togo étant provisoirement fermé en raison de sa prochaine relocalisation, il n'a pu accueillir cette année les nombreuses manifestations liées à la célébration annuelle de la langue française au Togo.

Cependant, l'IFT n'est pas resté inactif, bien au contraire. Cette année encore, il s'est allié pour la circonstance avec le Bureau Régional de l'Organisation Internationale de la Francophonie, avec la Commission Nationale pour la Francophonie du ministère togolais des affaires étrangères et de la coopération, et aussi avec l'association Filbleues pour soutenir et organiser plusieurs activités phares.

INSTITUT  
FRANÇAIS  
TOGO

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie

C'est ainsi que l'Institut Français a de nouveau renoué avec la tradition de la dictée francophone. Cette manifestation, organisée avec le Bureau régional de l'OIF, a rencontré cette année un succès sans précédent, accueillant plus de 400 candidats !

Ces derniers ont été confrontés à la célèbre Dictée de Mérimée, inscrite depuis peu au Patrimoine des Richesses artistiques de la France, et considérée, à juste titre, comme un des plus redoutables exercices de la langue française.

Dix candidats ont été récompensés, en tête desquels trois lauréats particulièrement méritants qui se sont vus remettre leurs récompenses lors de la grande réception donnée par le Directeur du BRAO, en clôture d'une quinzaine très réussie.

Le festival « Plumes francophones » organisé par l'association Filbleues présidée par l'écrivain Kangni Alem, avait retenu cette année le thème : « créations togolaises et mondialisation ». Des conférences sur la place de la langue française au Togo, le marché de l'art africain contemporain, ou l'œuvre du grand dramaturge togolais Nestor Zinsou ont attiré un public passionné et de haut niveau. Le service de Coopération et d'Action Culturelle et l'Institut Français du Togo ont apporté leur participation au festival en contribuant à la prise en charge de plusieurs conférenciers, dont Sophie Ekoué, journaliste à RFI, et Jean-Jacques Dabla, professeur à l'Université de Rennes.

Enfin, après le concours de nouvelles organisé avec succès en 2012, un concours de poésies a été lancé par l'association Filbleues, en partenariat avec le SCAC et l'IFT. Le jury a distingué trois candidats et le grand lauréat devrait se voir remettre tout prochainement un billet d'avion pour la France.

### **Chemin de lecture**



La médiathèque de l'IFT ne rouvrira ses portes que dans quelques mois, mais ses bibliothécaires ne chôment pas pour autant ! En effet, depuis plusieurs semaines ces professionnels qualifiés mettent leurs compétences au service de nombreux établissements. Ainsi, ils sont particulièrement engagés dans un programme de formation qui permet au réseau des bibliothèques de la Préfecture des Lacs – activement soutenue par le Conseil Général des Yvelines – de bénéficier de leurs compétences en matière de bibliothéconomie, mais aussi en matière d'animation et de promotion de la lecture en direction des jeunes publics.

**Ainsi, par des chemins détournés, notre coopération culturelle se poursuit !**

## 5 *Coopération de Défense*

Deux événements particuliers ont marqué notre mission de coopération de défense au cours du premier trimestre. Tout d'abord, le Togo a montré sa solidarité envers le Mali, ses voisins de la CEDEAO et la France en s'engageant parmi les premiers dans le cadre du règlement de cette crise régionale. Dès la réaction française et répondant à la mobilisation de la CEDEAO, le Togo a mis sur pieds un contingent déjà bien préparé et entraîné.

Notre mission de coopération a apporté sa contribution à la préparation et au déploiement des troupes. Partageant son expertise pour la préparation de cette force avec l'aide des missions d'appui des éléments français du Sénégal, qui ont fait office de tête de pont de l'opération SERVAL, la France a ensuite rapidement engagé les moyens nécessaires pour permettre aux forces armées togolaises de se déployer rapidement.

Ainsi, à l'issue du déploiement des 100 premiers soldats togolais par ses propres moyens le 17 janvier 2013, la France, nation cadre de l'opération SERVAL, a mis à la disposition des Forces Armées Togolaises (FAT) les premiers aéronefs fournis par la communauté internationale. Le Togo a été le premier pays de la CEDEAO à s'engager sur le sol malien.



\* \* \*



Le bâtiment de projection et de commandement (BPC) MISTRAL, l'un des plus gros bateaux de la marine nationale française était en visite à Lomé du 16 au 20 mars.

Présent dans le Golfe de Guinée dans le cadre de la mission CORYMBE, la marine nationale assure ainsi une présence maritime permanente dans la région. Elle mène dans ce cadre des actions de coopérations bilatérales et d'appui aux marines des pays riverains.

Le BPC MISTRAL s'est investi au profit de la marine togolaise, tout d'abord avant son escale en participant à un exercice conjoint de lutte contre la piraterie maritime puis durant celle-ci en assurant des formations spécifiques au profit du personnel.

Point d'orgue, 50 jeunes lycéens du lycée français de Lomé ont effectué leur journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) sur ce navire de guerre.

Enfin, dans le cadre de son engagement humanitaire, le BPC MISTRAL a déchargé deux tonnes de fret humanitaire, scolaire et médical destiné à trois associations togolaises. Une trentaine de marins se sont lancés, par ailleurs, dans des travaux de réfection d'une école dans la périphérie de Lomé.

Pour retrouver toute l'actualité de la coopération de défense française au Togo, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.ambafrance-tg.org/-Cooperation-de-defense->

### Municipalité de Lomé : Inauguration des « apatams » aménagés sur la plage de Kodjoviakopé.



De nouveaux espaces de loisir et de détente aménagés le long de la plage de Kodjoviakopé ont été inaugurés le 3 avril dernier en présence du maire de la Ville, des représentants de quartier et des opérateurs économiques bénéficiaires du projet. A cette occasion, des contrats de bail d'exploitation des lieux ont été également signés entre la Municipalité de Lomé et les opérateurs économiques.



Cette activité d'aménagement de la plage entre dans le cadre d'un projet d'aménagement de la ville de Lomé (projets environnement urbain I et II de Lomé) financé par l'AFD (13 M€, soit environ 8,5 milliards de FCFA) et mené par les équipes de la municipalité.

Quatre paillotes « apatams » d'une valeur de 33 000 € ont été construites le long de la plage de Kodjoviakopé. D'une superficie de 120 m<sup>2</sup> chacune, elles sont équipées en électricité, eau, toilettes écologiques, bacs à ordures et constituent des espaces de restauration, de détente et de loisir.

A partir de cette expérimentation, la Municipalité de Lomé envisage d'appliquer ce mode d'occupation commerciale de l'espace public à l'ensemble des opérateurs économiques souhaitant investir (coûts d'installation incombant aux futurs exploitants) et exploiter ce type d'installation, selon un cahier des charges strict établi par la municipalité.

### Activités 2013 de l'AFD : poursuite de l'instruction de deux nouveaux projets et démarrage effectif du projet de Formation professionnelle

L'Agence AFD de Lomé poursuit ses activités de développement, avec en particulier l'instruction de deux nouvelles opérations :

(i) un projet d'appui à l'enseignement secondaire général au Togo, dont le montant identifié sera de l'ordre de 8 M€ et qui se concentrera essentiellement sur la poursuite des actions de formation initiale des instituteurs du primaire, sur l'amélioration des capacités d'accueil et la qualité des enseignements dans les collèges, et enfin, sur la revitalisation de l'enseignement scientifique dans les lycées :

(ii) un projet « santé » pour un montant également de 8 M€, ciblé sur la santé maternelle et infanto-juvénile ainsi que sur la planification familiale, et qui contribuera à la mise en œuvre du Plan National de Développement de la Santé au Togo, en visant spécifiquement l'amélioration des soins, du taux de prévalence contraceptive, le renforcement des capacités de l'administration sanitaire et enfin, la consolidation du système national de transfusion sanguine.



Enfin, le projet de formation professionnelle devrait de son côté démarrer concrètement, avec l'arrivée sur site mi-avril de l'équipe du bureau d'études CODIFOR, qui accompagnera le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dans la mise en œuvre de cette opération de 6 M€, prévue pour durer 4 ans.

Pour en savoir plus sur les activités de l'AFD au Togo : <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/togo>



### **Cybercriminalité : appel à la vigilance.**

Dans un contexte marqué par la recrudescence des arnaques sur internet, le service de sécurité intérieure de l'ambassade de France a, du 25 au 29 mars 2013, organisé au sein de la direction générale de la Police nationale togolaise, une mission de formation à la lutte contre la cybercriminalité.

Cette formation dispensée par l'adjudant MARBACH, de l'Office Central de lutte contre la criminalité relative aux technologies de l'information et de la communication, avait pour but de former et de sensibiliser les fonctionnaires de la cellule cybercriminalité de la direction centrale de la police judiciaire et quelques membres de la direction centrale de la sécurité publique et de la direction générale de la police nationale sur les techniques d'analyse de supports informatiques et téléphoniques.

En raison de l'augmentation du nombre de plaintes, l'ambassade de France souhaite attirer votre attention sur ce phénomène. Face à **une demande d'argent** (cadre commercial ou autres) en provenance **d'un particulier ou semblant provenir d'une administration togolaise, nous vous conseillons de suivre les démarches suivantes :**

- **ne jamais verser la somme demandée.**
- **rentrer immédiatement en relation avec l'ambassade de France** en contactant les services concernés (services de sécurité) au **(00228) 22 23 47 00** ou hors heures ouvrables **(00228) 22 23 46 22.**

### **Les vacances d'été approchent : pensez à faire renouveler votre passeport.**

A l'approche de la période estivale, certains parmi vous ont prévu de voyager. Avant toute chose, vérifiez les dates de validité de votre passeport. Si votre passeport n'est plus à jour, pensez à le faire renouveler auprès du Service consulaire le plus rapidement possible afin d'éviter les délais consécutifs à l'affluence.

Pour prendre connaissance des démarches et des pièces justificatives nécessaires, rendez vous :

<http://www.ambafrance-tg.org/-Administration-des-Francais->

### **Actualisation du plan de sécurité : faites vous connaître de la Section consulaire.**

En cas de situation grave (catastrophe naturelle, accident industriel ou aérien, troubles sociaux, etc.), l'aide apportée aux Français et ressortissants des États membres de l'Union européenne s'inscrit dans le cadre d'un plan de sécurité établi et régulièrement actualisé par les services de l'ambassade et de la section consulaire. Pour être efficace, ce plan doit contenir les coordonnées (adresses personnelles et professionnelles, adresses électroniques personnelles et professionnelles, numéros de téléphones fixes et/ou portables) nous permettant de vous joindre le plus rapidement possible. Il est donc primordial que nous disposions de vos coordonnées à jour.

Dans la perspective de l'installation prochaine d'un nouveau dispositif d'alerte par SMS qui permettra d'envoyer des messages à l'ensemble des personnes inscrites au Consulat, nous effectuons actuellement une mise à jour complète des données à notre disposition. Certains d'entre vous ont été contactés par nos soins, mais compte tenu du grand nombre d'adresses électroniques et de numéros de téléphone erronés, nous demandons à chacun de :

- vérifier les données le concernant et, au besoin, celles des membres de la famille sur [MonConsulat.fr](http://MonConsulat.fr);
- les modifier si elles ne sont pas à jour, directement sur [MonConsulat.fr](http://MonConsulat.fr).

De manière générale, informez nous de tout changement concernant la composition de votre famille, votre lieu de résidence ou de travail, vos adresses électroniques ou vos numéros de téléphone. Si nous ne pouvons pas vous localiser et vous joindre, nous ne pourrions assurer votre sécurité.

#### **Diffusion de la Lettre de l'Ambassade**

L'Ambassade de France au Togo est reconnaissante aux destinataires de cette Lettre d'en assurer la diffusion auprès de toutes les personnes qui en font la demande. Les Français ayant renseigné une adresse courriel lors de leur inscription consulaire la recevront automatiquement. Pour s'abonner, il suffit d'adresser un courriel à :

[webmestre.lome-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:webmestre.lome-amba@diplomatie.gouv.fr)